

ERMES

Ensemble pour la réussite et la mobilisation des élèves sur leur scolarité

Inscription à la deuxième session de l'appel à projet : du 6 juin au 21 septembre 2018

Présentation

Le Département développe, à travers l'appel à projet « ERMES », son soutien à la jeunesse, aux communautés éducatives et aux acteurs locaux engagés auprès de ce public à partir de six axes traduisant ses valeurs et ses priorités :

Axe 1 : S'épanouir

Axe 2 : Progresser, réussir

Axe 3 : Etre et devenir citoyen

Axe 4 : Innover

Axe 5 : Se cultiver

Axe 6 : Agir pour la transition écologique et les solidarités

Dans ce cadre il propose aux établissements, en cohérence avec les projets d'établissement des collèges, le projet académique 2020 de l'Académie de Versailles et les nouvelles mesures prises par le Gouvernement, de nombreux dispositifs reliés aux champs de l'éducation, de la citoyenneté, de la culture, du sport, du développement durable et de la sécurité routière.

Objectifs

Renforcer le dialogue entre le département et la communauté éducative autour d'objectifs précis et rattachés aux axes de la politique éducative et citoyenne du Département et de critères d'évaluation visant à montrer la pertinence des dispositifs mobilisés pour les collégiens. La finalité de ce dialogue étant d'affiner l'offre départementale au vu des besoins et des problématiques identifiés.

Modalités

La mise en œuvre des dispositifs inclus dans ERMES s'opère selon les deux modalités suivantes, qui sont présentées en détail [dans le règlement](#) :

1 - Un soutien du Département (subventions, heures de vacances, etc...) pour les demandes sur projets

Pour faciliter et alléger les inscriptions, les projets sont désormais à déposer sur l'Environnement numérique des collèges (<http://www.enc92.fr>). Pour les dispositifs Études encadrées, Ateliers pédagogiques et certaines actions sportives (Plein air collèges et Voyages sportifs), l'inscription se fait toujours sur l'Extranet des collèges (<http://colleges.hauts-de-seine.fr>).

Pour cette session, sont concernés :

- Voyages d'étude
- Forums des métiers locaux
- Classes créatives
- PREMIS (Programme pour la réussite à l'école et une meilleure insertion scolaire)

Les demandes sont examinées par un jury unique.

Note : les inscriptions aux dispositifs SIEL, Etudes Encadrées, Ateliers Pédagogiques et ENC au titre de l'année scolaire 2018-2019 ont été clôturées le 30 mars dernier.

2 - Une offre d'actions sur inscription :

L'inscription se fait par la procédure habituelle.

Sont concernés :

- Archives
- Eteignez Vos Portables : parcours d'éducation artistique et culturelle
- Chœur des collèges
- Collège au cinéma
- Azimut Hauts-de-Seine
- Plein Air Collège
- Trophée Aventure Hauts-de-Seine
- Trophée Football Hauts-de-Seine
- Trophée Rugby/Flag Rugby Hauts-de-Seine
- Activités équestres adaptées
- Caravane de la sécurité routière
- Eco collèges
- Animations de sensibilisation à l'environnement et au développement durable et prêt de bornes interactives développement durable
- Trophée IDEES Junior
- Médiateurs éducatifs

[Voir le calendrier complet](#)